

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE HYGEA DU 23 JUIN 2020

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **mardi 23 juin 2020 à partir de 17h00 précises** en notre siège sociale sis rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 HAVRE.

L'Assemblée Générale ordinaire à partir de 17h00 aura à son ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2019 et du rapport de gestion 2019;
3. Rapport du Commissaire;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2019 du Comité de rémunération;
5. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2019 et du rapport de gestion 2019
7. Affectation des résultats;
8. Décharge à donner aux Administrateurs;
9. Décharge à donner au Commissaire.

ATTENTION !

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2020 n°32 relatif à la tenue des réunions des organes de l'intercommunale, l'organisation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2020 connaît des modifications.

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique du Président et du Directeur Général.

La présence des délégués communaux, provinciaux, de CPAS et de la Zone de secours Hainaut Centre est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, il est demandé personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S. associés de s'inscrire préalablement en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : hygea@hygea.be

Cette inscription doit être effectuée pour le **11 juin 2020 au plus tard.**



CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC DU 23 JUIN 2020

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 en notre siège sociale sis rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 HAVRE et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;
2. Présentation du rapport de gestion 2019.

En raison des circonstances actuelles de crise sanitaire, il est demandé aux personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S. associés de s'inscrire préalablement en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : hygea@hygea.be

Cette inscription doit être effectuée pour le **11 juin 2020 au plus tard.**